Rues scolaires à Lille

Un aménagement pour apaiser les abords d'écoles

« Les familles s'approprient ce dispositif et sont demandeuses d'une sécurité renforcée devant les écoles….Nous sommes contactés par plein de villes qui veulent des informations pour savoir comment mettre en place une rue scolaire »
Charlotte Brun, ajointe à l'éducation, ville à hauteur d'enfant



Qui ?

Elèves et parents d'écoles élémentaires et maternelles

Impact direct et indirect sur les équipes éducatives et les riverains.

Où ?

Lille, Département du Nord,

Milieu urbain dense

Quand ?

Lancement des premières rues scolaires en novembre 2020.

Avec qui ?

Pilotage par la Ville de Lille

Partenaires :
- Direction d'écoles,
- Equipes d'animation de temps périscolaires,
- Associations de parents d'élèves,
- Crem ADAV
- Les Potes en ciel

Comment procéder ?

Moyens humains

un agent posté aux horaires de rues scolaires (+ présencede la police les premiers jours).

Moyens techniques

Barrières amovibles (coût moyens : 6000 euros variable selon la largeur de la rue).

Equipement en amont des écoles en racks à vélos et trottinettes.

Moyens financiers

Frais de Communication (flyers, panneaux, …)

Participation de l'ADAV intégrée dans une convention de partenariat plus globale

Contexte / historique de la mise en place de la démarche

La Ville souhaitait favoriser et encourager la mobilité active pour les trajets domicile-école et pour cela a eu l'ambition d'apaiser les abords d'école, ce qui était aussi une forte demande des parents d'élèves. 2 écoles lilloises sur 3 ont bénéficié de parvis élargis et sécurisés lors du mandat municipal précédent.

3 options étaient envisagées pour les autres écoles :

- Piétonisation définitive
- Aménagement de la rue (Zone de rencontre, chicanes)
- Rue scolaire

En parallèle, la Ville s'est inscrite dans une démarche « Ville à hauteur d'enfant ».

Détail de l'action

Dès 2016, la Ville de Lille a commencé à équiper ses écoles en racks à trottinettes et vélos pour encourager la mobilité active. Une rue scolaire permet d'aller plus loin dans la démarche. Elle consiste en une fermeture ponctuelle des rues d'école à la circulation motorisée aux heures d'entrée et sorties de classe.

En amont de chaque rue scolaire, la Ville présente le projet en conseil d'école auprès des parents, enseignants et animateurs. Des flyers et courriers d'explication sont remis dans les boîtes aux lettres des riverains des rues adjacentes pour les prévenir de la mise en place prochaine de la rue scolaire. Des panneaux de communication sont installés dans le quartier.

En parallèle, une enquête en ligne est coordonnée par l'ADAV vers les parents et élèves pour identifier les pratiques de mobilité, les freins et leviers à la mobilité active, identifier les parents intéressés par la mise en place de pédibus ou vélobus.

Il était envisagé que chaque inauguration de rue scolaire soit précédée de l'organisation d'une « rue aux enfants » par exemple un vendredi après la sortie de classe. Les protocoles sanitaires ont rendu impossibles ces animations. Certaines seront organisées par la suite avec l'appui du café des enfants Les Potes en Ciel. Il est aussi arrivé qu'une association de parents d'élèves profite de la rue fermée pour organiser une petite fête d'école

Un mois après l'inauguration de chaque rue scolaire, une nouvelle enquête permet cette fois de mesurer la satisfaction des parents et leur donne la possibilité de s'exprimer sur les difficultés qui persistent. Ces enquêtes sont aussi l'occasion d'évaluer s'il y a eu un report modal avant et après la rue scolaire.

Les rues scolaires sont fermées chaque jour de 8h15 à 9h et l'après-midi de 16h15 à 17h. Des barrières amovibles, assez larges pour laisser passer des vélos-cargos, sont installées dans les rues par arrêté municipal. Un référent barrière est désigné et formé par la police municipale. Ce référent est généralement recruté sous forme d'heures complémentaires parmi des agents qui sont déjà connus des enfants et des parents (ex : animateur de temps périscolaire).

Les premiers jours, des policiers municipaux sont présents avec un objectif avant tout pédagogique pour éviter les crispations et anticiper les conflits. Ces mêmes agents interviennent dans les classes tout au long de l'année autour de l'éducation routière et du savoir rouler, en complément des actions menées par les éducateurs sportifs de la ville.

LES + BILAN DE L'ACTION

En juin 2021, il y a 10 rues scolaires pour 15 écoles. De nouvelles sont déjà programmées pour l'année suivante.

Avec une variation selon les écoles, le taux de satisfaction des parents est important (jusqu'à 92%). La Ville veille à régler rapidement les problèmes ponctuels qui peuvent subsister avec des parents automobilistes récalcitrants (conduite en marche arrière, …). Certaines écoles ont déjà vu une légère évolution des parts modales en faveur des modes actifs. Cela sera à évaluer sur le long terme.

De nombreuses autres communes se sont renseignées sur la méthode adoptée et certaines se sont lancées depuis (Lomme, Lambersart, Bailleul...)

ILS VOUS CONSEILLENT

La recette pour réussir une rue scolaire consiste à tenter l'expérimentation aussi bien sur les horaires, les modalités et voir les aménagements futurs à prendre. Cela repose aussi sur un travail partenarial à réaliser tant à l'interne des services de la ville (espace public, police municipale, ...) qu'à l'externe avec les directeurs d'écoles, les animateurs, les parents d'élèves et apporter les solutions aux problématiques soulevées.



CONTACTS

Céline Royer-Pruvost
Ville de Lille -
Directrice du Projet Educatif Global
croyer@mairie-lille.fr

Centre ressource régional en écomobilité,
animé par Droit au vélo - ADAV
et En Savoir plus
Tél : 03 20 52 97 58
Mail : contact@ecomobilite.org
www.ecomobilite.org